

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 3

Artikel: L'instruction primaire à Fribourg, avant l'humanisme

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

corriger et vous indisposez contre vous parents et autorités. Chacun sait que la loi interdit les mauvais traitements, les punitions corporelles. Puis, on peut causer des malheurs irréparables ; cela s'est vu. Les meilleurs maîtres sont ceux qui ont le moins besoin de punir. Recourez plutôt aux encouragements, aux bons points, aux bonnes notes. C'est encore ici le cas de répéter que le *savoir-faire vaut mieux que le savoir*. Aimez vos élèves ; ils vous le rendront bien, et alors vous obtiendrez d'eux à peu près tout ce que vous voudrez.

P.-S. — Les extraits que l'on vient de lire sont dus à la plume de M. l'Inspecteur Villard, de si regrettée mémoire. Les lecteurs du *Bulletin* admireront le côté pratique de ces bons conseils et de ces intéressantes instructions.

A. P.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE à Fribourg, avant l'humanisme

Au XII^e siècle, le haut plateau de la Nuithonie était entouré d'une ceinture de monastères, les premiers foyers de la civilisation et de la science dans nos contrées. Fribourg n'était pas né, en effet, que déjà l'abbaye de Payerne, fille du célèbre monastère de Cluny, était dans son plein épanouissement. En 1137 fut fondée, sous les auspices du seigneur de Vuippens, l'abbaye des Prémontrés de Marsens : Humilimont. Une année plus tard, Guillaume de Glâne fondait le couvent des Cisterciens d'Hauterive. S'appuyant sur ces centres de culture, le duc Berthold IV de Zähringen eut l'idée de créer un boulevard militaire à la frontière des deux langues, afin d'assurer l'avenir de sa dynastie contre les entreprises rivales. Ainsi surgirent, vers 1176, sur une presqu'île entourée des flots écumants de la Sarine, les premières constructions ducales.

La charte de fondation, dont une copie authentique de 1249 nous est parvenue, nous apprend que le duc de Zähringen accorda aux citoyens, entre autres priviléges, le droit de nommer le maître d'école. La « Handfeste » place le maître d'école au *premier* rang des fonctionnaires subalternes de la jeune cité. Déjà en 1181, un nommé Haymo, *magister friburgi*, ouvre la série des instituteurs fribourgeois. Il est le premier maître nettement indiqué par les documents, et son école est le fondement de l'école latine citadine qui est désignée dans les parchemins sous le nom de « grand'cole ».

La première mention d'une école citadine fribourgeoise précède de 60 ans celle de Berne, dont l'école compte pourtant parmi les plus anciennes, non seulement de la Suisse, mais de l'Allemagne (voyez Fluri, page 7). L'école de Fribourg fut une création de la bourgeoisie, à la différence des écoles de Bâle, Zurich, etc., qui étaient des écoles fondées par les Chapitres et les couvents.

En 1225, fonctionne un *magister Petrus* comme témoin et rédacteur d'un acte concernant le cimetière de Villars ; car, au moyen âge, les instituteurs remplissaient souvent l'office de notaire. De 1259 à 1263, les documents nous parlent d'un *Walterus, scolasticus*

friburgensis; il clôt la série des instituteurs fribourgeois connus du XIII^e siècle.

Quel était l'enseignement donné à cette époque? Les sources locales ne disent rien de précis. L'auteur s'en rapporte aux programmes qui étaient généralement en vigueur dans les classes inférieures des écoles abbatiales du temps. Dès que l'écolier savait lire, il devait s'exercer à réciter en latin les dix Commandements, le *Pater* et le *Credo*; il devait aussi apprendre par cœur les chants que l'on exécutait aux enterrements, mariages ou autres cérémonies.

Ce n'est que vers 1400 que sont mentionnés en détail les manuels d'enseignement.

Dans le cours du XIV^e siècle, l'école fribourgeoise ne se développa pas dans la même proportion que l'ensemble de la cité. L'autorité et la population s'intéressaient de préférence à l'industrie, qui prit un essor puissant. On tenait, en première ligne, à avoir de bons teinturiers et fabricants de drap. Survinrent ensuite les guerres et les expéditions, les pestes et les épidémies, ces spectres terribles du moyen âge.

Cependant, malgré ces circonstances défavorables, l'école fit assez de progrès pour permettre à Fribourg d'occuper l'une des premières places parmi les villes du moyen âge, mieux situées qu'elle et plus peuplées, qui ne possédaient pas une école cathédrale ou une Université.

En 1306, le maître d'école Ulrich portait le titre de *rector scolarum*. Le second instituteur du XIV^e siècle dont le nom nous soit parvenu, Jacques Aygro, était qualifié du même titre. On ne sait à partir de quelle époque le magister eut des aides; mais, en 1394, nous trouvons à côté du recteur, Jacques Aygro mentionné ci-dessus, un instituteur nommé Symon. Il est probable que le recteur officiel était ainsi désigné pour distinguer l'école publique qu'il dirigeait des écoles privées qui commençaient à naître. Une de ces écoles privées fut fondée, dans le courant du XIV^e siècle, par le gardien du couvent des Cordeliers. Comme l'enseignement y était donné en langue française, on peut la considérer comme la première école française de Fribourg dont l'histoire fasse mention.

On peut insérer aussi de la mention du « Schulerhus » dans le voisinage du couvent des Augustins, en l'Auge, qu'une troisième école se fonda à peu près à la même époque. La naissance de ces écoles privées marque la tendance de généraliser peu à peu l'enseignement scolaire; une fraîche brise populaire passe sur la cité grandissante; l'instruction franchit les limites restreintes qui lui étaient précédemment assignées, pour atteindre de plus profondes couches du peuple.

A mesure que les temps se rapprochent, les documents et les faits abondent. Impossible de les citer. Signalons, en passant, la fondation d'une école spéciale pour les Juifs, en 1381.

Enfin, nous arrivons à la période « allemande ». Au XV^e siècle, l'élément allemand prend le dessus à Fribourg. Pour la première fois, en 1445, les comptes de l'Etat font mention du « maître d'école allemand ». On lui paye son logement à raison de 100 schilling, soit 25 fr. 75 cent. de notre monnaie actuelle.

La période de 1530 à 1560, et de 1560 à 1581, est particulièrement intéressante. Nous voyons surgir ici la grande figure du prévôt Schneuwly, le grand réformateur de l'Eglise et de l'Ecole, l'auteur du *Catherinerbuch*.